

Choisir les bons animaux d'élevage

En tant qu'aspirant producteur, vous devez vous demander : de quoi ai-je besoin pour commencer? Cette question implique de réfléchir au type d'animal que vous souhaitez élever ainsi qu'à l'endroit où vous trouverez ces animaux, comment vous les sélectionnerez et quels équipements seront nécessaires pour l'exploitation. Vous devez également réfléchir à la manière dont vous nourrirez vos animaux et aux pratiques de soins que vous utiliserez pour les garder en santé. Finalement, vous devrez identifier les marchés auxquels les animaux nés et élevés sur votre ferme seront destinés.

Cette fiche détaille les étapes que vous devez franchir pour choisir la bonne production animale et sélectionner vos animaux reproducteurs. Le but ultime est que vous réussissiez au mieux le démarrage de votre élevage. Certains conseils présentés sont utiles même si votre objectif n'est pas le démarrage d'un élevage, mais plutôt l'accroissement ou l'amélioration de votre cheptel actuel.

Un conseiller peut vous accompagner dans la planification de votre projet.
Communiquez avec votre [Direction régionale du MAPAQ](#) ou avec le [réseau Agriconseils](#) de votre région.

Photos présentant différents animaux d'élevage



Étape 1 – Renseignez-vous et évaluez vos actifs d'élevage

Découvrez les différentes productions animales, les races qui s'y rattachent, les tempéraments et leur finalité prévue (ex. : lait, viande ou animaux reproducteurs). Prenez connaissance des besoins de base et d'entretien des différents animaux, tels l'alimentation, les soins de santé et la gestion d'élevage. Parlez à des éleveurs d'expérience, demandez-leur conseil.

Ensuite, il est important que vous évaluiez le potentiel de votre exploitation. Quels sont vos actifs d'élevage? La terre à votre portée est-elle en propriété ou en location? Quelle est la superficie de la terre cultivable ou boisée? La présence ou non de parcelles clôturées, de bâtiments, de structure d'entreposage pour les déjections animales et la disponibilité de l'eau (puits de surface ou artésien) sont d'autres critères à évaluer. L'accès à la machinerie, en propriété, en location, à forfait ou en partage (par exemple, par le biais d'une coopérative d'utilisation de matériel agricole), doit aussi être considéré.

Finalement, informez-vous auprès des ordres de gouvernement et de la municipalité pour savoir quels types d'élevage sont acceptés sur votre territoire. L'aspect réglementaire est important. D'excellents guides de production sont disponibles pour la majorité des espèces auprès du [Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec](#).

Pour aller plus loin...

[Partage de matériel et de main-d'œuvre agricoles](#)

[Fiche synthèse sur le porc au pâturage](#)

[La production vache-veau, 3^e édition](#)

[Viande bovine : croissance et finition, 3^e édition](#)

[Fiche synthèse sur le bœuf à l'herbe](#)

[Guide sur l'élevage du mouton](#)

[Trousse de démarrage en production ovine](#)

[Choix de race et croisement en production ovine](#)

[Guide de démarrage Chèvre](#)

Étape 2 – Fixez vos objectifs d'entreprise

Évaluez votre expérience, votre niveau de connaissance, vos compétences, votre disponibilité et vos objectifs.

À la lumière de vos constats, ciblez le type d'élevage qui correspond à vos besoins : est-ce l'élevage de bétail pour la viande, pour la production laitière, pour l'exposition ou pour la vente de sujets reproducteurs? Puis, réfléchissez à l'espèce qui vous intéresse (grands ruminants, petits ruminants, monogastriques, etc.). Certaines races ont des exigences particulières en matière de soins et de gestion, alors que d'autres ont des caractéristiques et des tempéraments distincts. Certaines races sont plus performantes que d'autres pour la production de viande ou la production de lait, par exemple. En matière de logement et d'installation d'élevage, certaines espèces sont plus exigeantes que d'autres.

Pensez aussi à votre mode de mise en marché, un aspect incontournable puisqu'il aura une incidence sur les animaux que vous achèterez, sur les efforts de commercialisation à déployer et, finalement, sur les revenus à prévoir. Vendre ses bêtes à l'encan ou vendre sa viande en circuit court, que l'élevage soit conventionnel ou de niche (biologique, à l'herbe ou d'une race spécifique, etc.), implique des installations (ex. : kiosque à la ferme) et un temps de travail différents et, donc, des coûts de production distincts.

Saviez-vous que...

Vous devriez réaliser cette étape en considérant vos objectifs personnels et professionnels comme agriculteur, ainsi que vos capacités physiques et le temps que vous pourrez consacrer à votre entreprise.

Étape 3 – Sélectionnez le type d'animal

Vous devez considérer de nombreux facteurs lors de la sélection des animaux, qu'ils soient en élevage de race pure ou en élevage commercial (avec des animaux issus de croisements performants). Vous devrez prendre en compte les éléments suivants :

- Vos objectifs de production (ex. : lait, viande ou animaux reproducteurs).
- Le coût d'achat des animaux et le budget disponible.
- L'environnement et les infrastructures présentes dans l'entreprise.
- Les superficies de terres cultivables et de zones de pâturage.
- Le coût des aliments, les frais vétérinaires, les frais de mise en marché et les autres frais d'exploitation.
- L'accès au cheptel de race (c'est-à-dire aux entreprises qui ont la race recherchée).

Pour certaines espèces, vous devrez déterminer si vous travaillerez avec des animaux de race pure ou avec des animaux commerciaux (croisés). Que la finalité du produit soit la viande ou la vente d'animaux reproducteurs (mâle, femelle pure ou hybride F1), dans les deux cas, il est fortement recommandé de suivre les performances des sujets.

En race pure, il est important de travailler à améliorer la génétique et de se procurer des animaux de haute génétique dès le départ. L'éleveur d'animaux de race pure devra prouver que les animaux produits chez lui sont supérieurs à la moyenne de la race, en participant à un programme d'évaluation reconnu au Québec. Avant d'acquérir des animaux de race pure, il est souhaitable de visiter des expositions et de s'impliquer activement comme relève avec des éleveurs exposants, pour découvrir si cette passion est pour vous. **En élevage commercial**, les animaux sont habituellement envoyés dans des parcs d'engraissement ou directement à l'abattoir, selon l'espèce. Il est recommandé d'utiliser des reproductrices croisées provenant d'un croisement simple (femelles hybrides ou F1) via des races maternelles complémentaires (fertiles et laitières). Dans un second croisement (triple terminal), ces femelles hybrides devraient être accouplées avec un père d'une race paternelle pour optimiser la vigueur hybride chez les sujets produits pour la viande.

Éléments à considérer selon le type d'élevage envisagé

Élevage d'animaux de race pure pour vendre des sujets	Élevage d'animaux pour la production commerciale (production de viande)
• Participer à un programme d'évaluation des sujets. • Faire enregistrer ses animaux à l'association de race. • Participer à des concours et expositions pour se faire connaître et pour montrer la qualité des animaux. • Comme la mise en marché est sous votre responsabilité comme éleveur, choisir parmi les options qui s'offrent à vous : stations ou ventes privées, montaureau.com et site Web privé de l'entreprise, etc.	Ce type d'élevage compte trois phases. Laquelle vous intéresse? • Naisseur : c'est la phase qui implique la présence de la mère et des petits. En production porcine, on parle de « maternité-pouponnière », tandis qu'on parle de « vache-veau » en production bovine ou « d'agneau de lait-léger » en production ovine. • Semi-finition : surtout présente en production bovine, cette phase est de plus en plus réalisée par le naisseur. Elle est la période intermédiaire d'élevage des animaux, en vue de leur finition future. • Engraissement ou finition : c'est la phase qui implique l'engraissement des animaux tout juste avant qu'ils soient envoyés à l'abattoir (d'où l'utilisation du terme « finition »). On parle de « bouvillon d'abattage », de « veau de lait » et de « veau de grain » en production bovine, et « d'agneau lourd » en production ovine.

Étape 4 – Identifiez les fournisseurs

Une fois que vous avez décidé de l'espèce, de la race, de l'âge, du sexe et du nombre d'animaux que vous souhaitez ajouter à votre exploitation, il est temps de trouver des fournisseurs, soit des vendeurs-éleveurs sérieux. Il existe des listes de producteurs sur les différents sites d'associations de race. Par exemple, si vous désirez trouver un éleveur de vaches de race charolaise, allez sur le site des éleveurs de cette race et consultez le bottin des éleveurs.

Pour acheter des animaux de qualité, il faut visiter des éleveurs d'expérience qui participent à un programme d'évaluation génétique, c'est-à-dire qui prennent des données et qui sont en mesure de parler des performances de leurs animaux et de ceux qu'ils veulent vendre (EPD¹, ABC², indices de performance, etc.). Chaque espèce possède ses propres critères de performance.

Saviez-vous que...

Il est important de ne pas acheter d'animaux reproducteurs dans les encans courants (dits « réguliers »), puisque ce sont des animaux de réforme qui y sont habituellement vendus. Aussi, il peut être intéressant d'acquérir un troupeau complet ou un groupe de femelles d'un même éleveur, ou lors d'une dispersion de troupeau (encan à la ferme). Finalement, quand vous achetez d'un agriculteur, visitez d'abord l'entreprise. Si elle est bien entretenue, il y a de fortes chances que l'agriculteur prenne soin de ses animaux.

¹ Écarts prévus chez les descendants.

² Comparaison interrace.

Pour aller plus loin...

[Les races de bovins de boucherie](#)

[Canadian Charolais Association](#)

[Canadian Angus Association](#)

[Canadian Limousin Association](#)

[Canadian Simmental Association](#)

[Canadian Hereford Association](#)

[Moutons canadiens : Options et opportunités](#)

[Société canadienne des éleveurs de moutons](#)

Étape 5 – Vérifiez la santé et la conformation des bêtes à acquérir

Quand vous achetez un nouvel animal, vous souhaitez qu'il reste au sein de votre troupeau le plus longtemps possible. Ainsi, l'état de santé et la conformation lors de l'achat sont deux aspects auxquels vous devez porter une attention particulière.

Obtenez l'historique du troupeau d'où proviennent les animaux que vous souhaitez acheter (problèmes de santé, vaccination, test de dépistage). Soumettez les animaux à un examen de santé et renseignez-vous sur les médicaments qui leur sont normalement administrés. Prévoyez un transporteur ayant de bonnes pratiques de biosécurité et mettez les animaux en quarantaine à l'arrivée.

Vérifiez la disponibilité des services vétérinaires dans votre région pour vous assurer que vos bêtes pourront recevoir les soins curatifs et préventifs auxquels elles ont droit. Un vétérinaire peut élaborer des protocoles de santé animale pour votre exploitation, prescrire des médicaments et aider en cas d'urgence. Le vétérinaire qui connaît votre exploitation peut établir un protocole pour les cas courants et fournir des ordonnances au besoin. Il est conseillé que ce vétérinaire vous recommande un protocole de médecine préventive applicable lors de l'acquisition d'animaux.

La conformation générale de l'animal est importante selon l'objectif de production. Surveillez ou vérifiez :

- les pieds (onglons) et les membres.
- la tête et la posture.
- l'ouverture pelvienne.
- la musculature ou la féminité, selon le choix de production.
- la stature (*frame score*, en anglais), selon la race.

Étape 6 – Choisissez les bons animaux reproducteurs

Pour avoir des descendants performants, il faut des géniteurs améliorateurs pour lesquels des données sont disponibles. N'hésitez pas à demander des informations aux vendeurs-éleveurs et, en l'absence de celles-ci, changez de vendeur!

En production bovine, l'achat du **taureau** est primordial, puisqu'il donnera 50 % de ses gènes à tous les veaux (87 % des gènes d'un veau proviennent des 3 taureaux ascendants),

d'où l'importance d'acheter de la haute génétique. En ce qui concerne l'achat des **femelles**, il est important de connaître leur état gravidique (c'est-à-dire si elles sont gestantes ou non) si on veut planifier les mises bas et espérer obtenir un revenu dans la première année d'exploitation. Acheter des femelles ayant déjà mis bas vous assure de leur fertilité.

Lors de l'achat d'un troupeau complet, il y aura des femelles de différents âges :

- Les femelles **nullipares** n'ont jamais mis bas. Elles sont garanties gestantes pour vêler tel mois. Il est important qu'elles proviennent d'un père à vêlage facile, et de préférence d'une autre race que celle de la mère pour plus d'hétérosis. L'important est d'engendrer un ou des descendants vivants.
- Les femelles **primipares** ont déjà mis bas une fois. Elles sont garanties gestantes pour vêler tel mois. Il est important de s'assurer qu'elles sont bien gestantes et qu'elles proviennent d'un père de race terminale performant en croissance.
- Les femelles **secondipares** ou **multipares** ont déjà mis bas deux fois ou plus. Elles sont garanties gestantes pour vêler tel mois. Ce sont des femelles adultes accouplées ou saillies par un taureau éprouvé de race terminale et performant en croissance.

Saviez-vous que...

Le mot *hétérosis* est un synonyme de l'expression « vigueur hybride ». C'est la supériorité des descendants par rapport aux parents. Elle survient lors de la reproduction croisée de parents de races différentes.

Il existe deux grandes catégories de races : les races **maternelles** et les races **paternelles**. Les races maternelles sont reconnues pour leur bonne production laitière et leur fertilité (elles sont plus grasses; il existe en effet un lien direct entre les réserves adipeuses et la fertilité). Les races paternelles (aussi dites « terminales ») sont quant à elles reconnues pour leur musculature développée et leur croissance supérieure (gain moyen quotidien).

Si vous achetez des femelles en provenance de différentes fermes, assurez-vous de connaître leur âge. Cette information sera facilement accessible si l'éleveur a adéquatement enregistré les femelles auprès d'[Attestra](#), l'organisme mandaté par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour gérer le système d'identification et de traçabilité des bovins, ovins et cervidés du Québec.

Saviez-vous que...

Les éleveurs ont l'obligation de déclarer à Attestra la sortie de leurs sujets. Les bons éleveurs vous demanderont, à vous l'acheteur, votre numéro de site d'élevage d'Attestra pour y effectuer le transfert des sujets lors de la déclaration de la sortie.

Étape 7 – Commencez lentement, mais efficacement

Le troupeau est votre actif le plus important, il est donc essentiel de bien faire les choses pour réussir. Portez une attention particulière à vos installations avant d'ajouter du bétail. Vérifiez que vos équipements, comme votre corral ou vos mangeoires, sont fonctionnels et efficaces.

Pour une bonne productivité, commencez votre élevage avec un groupe de femelles qui mettent bas durant une courte période (de 60 à 90 jours pour les bovins, par exemple), et procurez-vous un mâle performant selon la finalité de l'élevage. Sélectionnez la période de mise bas selon vos autres activités, afin de pouvoir être présent lors de cette importante période. Selon l'espèce, vous devrez vous renseigner sur le meilleur moment pour vendre vos produits.

À retenir!

Vous devriez amorcer votre élevage de manière prudente plutôt que sur les chapeaux de roue. Par exemple, si votre propriété peut accueillir jusqu'à 50 têtes, commencez avec 25 bêtes, soit la moitié, et voyez comment cela se déroule. Si vous éprouvez de la difficulté à manipuler et nourrir 25 bêtes, imaginez la situation si vous en aviez 50 ou 75 à gérer! Et cela est sans compter le temps et les efforts que vous devrez consacrer à la mise en marché de vos produits ainsi qu'à la gestion financière de votre entreprise.